

Un projet de Conseil National féminin

Lundi dernier eut lieu salle Wagram une grande réunion organisée par les femmes du Front Populaire sous la présidence de M. Victor Basch. Ce qu'il faut retenir de ce meeting, c'est la volonté des femmes « de gauche » d'obtenir à la fois la plénitude de leurs droits politiques et économiques et la création d'un « Conseil National Féminin ». Ce Conseil proposé par elles comprendrait des femmes désignées par tous les partis politiques (au prorata du nombre de leurs représentants au Parlement) et par les organisations syndicales. Ce Conseil rattaché à la présidence du Conseil aurait pour but d'étudier les projets et propositions de lois « présentant un intérêt social, national » et tous projets et règlements d'administration publique intéressant la femme et l'enfant.

Au premier abord, cette initiative paraît séduisante et l'on serait tenté de se réjouir que les femmes aient enfin même en marge du Parlement, la possibilité de donner leur avis sur les affaires publiques. Mais en y réfléchissant bien, cette proposition s'avère pleine de danger et risque de nuire grandement au but que nous poursuivons. Nous estimons en effet qu'il ne faut sous aucun prétexte donner à l'opinion publique l'impression que les femmes doivent travailler d'un côté et les hommes de l'autre. Nous avons toujours dit et répété que dans l'intérêt général, la collaboration des sexes est indispensable, et ce Conseil spécifiquement féminin (sauf la présidence attribuée au président du Conseil) ne nous plait pas davantage que des corps électoraux féminins distincts ou toute initiative analogue. En réunions publiques nous nous sommes toujours élevées contre la politique « des dames seules » et nous croyons non seulement inutile, mais dangereux de faire des commissions séparées.

Le Conseil National Féminin tel qu'il est envisagé serait d'ailleurs un organe *consultatif*, et en dernier ressort, on pourrait parfaitement ne tenir aucun compte de ses travaux. *L'esprit des commissions officielles et officieuses resterait différent* et il n'en résulterait aucun travail fécond.

Nous souhaitons donc que nos amies féministes renoncent à leur projet ou bien qu'elles le transforment en demandant la création d'une commission sociale extra-parlementaire comprenant des parlementaires et des personnalités compétentes des deux sexes.

La chose serait ainsi replacée sur son véritable plan et l'on ne pourrait plus chuchoter que la commission envisagée n'est qu'une manœuvre des anti-féministes pour remettre à plus tard... bien plus tard... l'égalité des droits que nous réclamons en matière civile, économique et politique.

Nous espérons que les auteurs de la proposition comprendront nos réserves et se rallieront à notre point de vue. Chaque fois que l'on permettra aux femmes de « servir », nous nous en réjouirons, mais encore ne faut-il pas que les propositions faites dans ce sens risquent de nuire au but que nous poursuivons.

1936-06-06
n° 1194